



**PRÉFET
DE LA LOIRE-
ATLANTIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction
départementale
des territoires et de la mer**

ERDRE

AVIS A LA BATELLERIE 2026-10-10-2

ORIGINE : Direction Départementale des Territoires et de la Mer
Service Transports et Risques

EMPLACEMENT : Entre le château de la Poterie (Chapelle-sur-Erdre)
et la zone de la Papinière (Sucé-sur-erdre)

FAIT A SIGNALER : Régate «Voile ensemble sur l'Erdre»
Vu l'arrêté préfectoral n° ddtm-2026-10-10-2

DATE : Le samedi 10 et le dimanche 11 octobre 2026

Les usagers de l'Erdre sont informés que l'association ANCRE organise, le samedi 10 et le dimanche 11 octobre 2026, de 9h00 à 17h00, une régata intitulée « Voile ensemble sur l'Erdre », sur l'Erdre entre le château de la poterie (La chapelle-sur-Erdre) (PK 8,5) et la zone de la Papinière (Sucé-sur-Erdre).

Les organisateurs de la manifestation communiqueront sur le canal 6 de la VHF.

Il est demandé aux usagers de la rivière, pour le bon déroulement de cette manifestation, de réduire leur vitesse au droit du bassin réservé, de naviguer avec la plus grande vigilance et de respecter les signalisations apportées sur les lieux par les organisateurs.

Le, 28 septembre 2026
Pour le directeur départemental des
Territoires et de la Mer

L'Adjointe au Chef Unité Sécurité des
Transports
Catherine KEREVER